



## Communiqué de presse

Paris, le 2 mai 2018

### CEDEO, BROSETTE ET CLIM+ ACCOMPAGNENT LEURS CLIENTS PROFESSIONNELS DANS L'ACQUISITION DE LEUR ATTESTATION DE CAPACITE (AdC)

Avec le souci permanent de permettre à leurs clients de gagner en compétence et de se positionner sur des marchés tels que la climatisation, les pompes à chaleur... CEDEO, BROSETTE et CLIM+ leur proposent une aide et un accompagnement pour acquérir leur attestation de capacité (AdC).

La réglementation Européenne F-Gaz impose, en effet, la possession cette attestation aux professionnels qui souhaitent mettre en service des produits contenant des fluides frigorigènes. Les distributeurs ont par ailleurs l'obligation de vérifier que leurs clients sont bien munis de ce précieux sésame au moment de la vente des produits concernés.

#### CEDEO, BROSETTE ET CLIM+ : AU PLUS PROCHE DE LEURS CLIENTS PROFESSIONNELS

Permettre à leurs clients d'acquérir de nouvelles compétences, de répondre à des demandes de chantier, de progresser dans leur métier, de se conformer aux différentes normes et réglementations : voilà quelques-uns des rôles que se sont assignés les enseignes CEDEO, BROSETTE et CLIM+.

Déjà très impliquées dans la formation RGE de leurs clients artisans, ces trois enseignes proposent depuis la fin de l'année 2017, un accompagnement personnalisé à leurs clients spécialistes chauffage / ventilation / climatisation pour les inciter à passer leur AdC afin de pouvoir mettre en service les produits contenant des fluides frigorigènes qu'ils achètent.

CEDEO, BROSETTE et CLIM+ interviennent sur toutes les étapes nécessaires à l'acquisition de cette attestation :

- **Attestation d'Aptitude** : des accords ont été passés avec un organisme de formation et 40 agences mettent à disposition des locaux pour les journées de formation ;
- **Outillage spécifique** : une offre produits à des tarifs promotionnels a été définie ;
- **Attestation de Capacité** : des prix préférentiels ont été négociés avec Socotec Certification.

L'objectif de ces enseignes est d'accompagner de 500 à 600 entreprises par an.

Un objectif bien engagé pour 2018, puisque ce sont déjà 350 professionnels qui se sont inscrits aux formations mises en place.

### Attestation de Capacité mode d'emploi

Afin d'obtenir l'attestation, l'entreprise doit justifier d'un certain nombre de critères :

- L'un des collaborateurs doit impérativement posséder une Attestation d'Aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes ;
- L'entreprise doit apporter la preuve qu'elle possède l'outillage adapté et conforme à l'installation de produits contenant des fluides frigorigènes (factures du matériel) ;
- Une fois ces deux étapes réalisées, l'entreprise doit monter un dossier auprès d'un organisme certificateur afin d'obtenir l'Attestation de Capacité ;
- Une fois la certification acquise, l'entreprise devra fournir avant le 31 Janvier de chaque année son bilan fluide annuel indiquant tous ses mouvements de fluides frigorigènes ainsi que la preuve du contrôle annuel de son outillage.

L'organisme de contrôle délivre l'Attestation de Capacité valable durant 5 ans sous réserve que les 4 points précédents soient maintenus.

Pour tweeter cette information 

#### **A propos de CEDEO**

Négociant et distributeur privilégié des plombiers-chauffagistes, CEDEO, enseigne de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, propose une offre large et profonde pour les professionnels du bâtiment dans les domaines du génie climatique, du sanitaire et de la plomberie. Adossée à des outils logistiques puissants et des services performants, CEDEO a pour vocation de faciliter la vie de ses clients professionnels et d'aider les particuliers à réussir leurs projets de salle de bain. L'enseigne compte 350 agences dans toute la France.

[www.cedeo.fr](http://www.cedeo.fr)  

#### **A propos de Brossette**

Acteur majeur dans la distribution de produits de salle de bain, de chauffage et de plomberie, Brossette (enseigne de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France) apporte des solutions simples et efficaces à toutes les problématiques des professionnels artisans-installateurs, des PME, des entreprises nationales et des particuliers. Brossette, c'est plus de 500 professionnels répartis sur 80 points de vente capables de répondre de façon optimale aux moindres besoins de ses clients. [www.brossette.fr](http://www.brossette.fr)

#### **A propos de CLIM+**

CLIM+, enseigne de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, compte 40 points de vente spécialisés en chauffage/climatisation, ventilation et accessoires. Ces agences commerciales et magasins libre-service sont destinés aux professionnels et offrent un large choix de produits de grandes marques. CLIM+ compte 250 collaborateurs. [www.climplus.com](http://www.climplus.com)

#### **A propos de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France**

Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, filiale du Pôle Distribution Bâtiment de Saint-Gobain, est aujourd'hui le premier distributeur de matériaux de construction en France, au service des professionnels et de ceux qui s'investissent dans l'amélioration de leur habitat. Ses principales enseignes sont POINT.P Matériaux de Construction, Cedeo, Asturienne, PUM Plastiques, Sfic, La Plateforme du Bâtiment, POINT.P Travaux Publics, Dispano, Décocéram, Brossette, CDL Elec et Outiz. Saint-Gobain Distribution Bâtiment France forme un réseau de plus de 2 000 points de vente à travers l'hexagone.

[www.sgdb-france.fr](http://www.sgdb-france.fr) et sur   @SgdbFrance

#### **Service de presse CEDEO / BROSSETTE / CLIM+**

CLC Communications - 01 42 93 04 04

Jérôme Saczewski - Christelle Grelou – Jessica Djaba – Ingrid Jaunet  
c.grelou@clccom.com – j.djaba@clccom.com – i.jaunet@clccom.com